

Jeudi 3 juillet 2008, Xavier Darcos audité au Sénat

*La Lettre de l'Education*  
n°602 - 1er sept. 2008

**Sur les maternelles :**

**X. Darcos** : *Le deuxième sujet qui me préoccupe et que nous n'arrivons jamais à faire ouvrir réellement, c'est la question compliquée du préélémentaire. Tout le monde sait très bien qu'en France, si nous scolarisons si tôt des tout petits enfants, à 2 ans ou 2 ans et demi, ce ne sont pas pour des raisons scolaires, mais parce que ça arrange les communes, les maires, parce que ça empêche de fermer des classes. Je serais heureux qu'un jour la Nation se pose la question de la petite enfance de manière plus globale, et que la petite section de l'Ecole maternelle ne soit pas la variable d'ajustement des communes pour éviter de fermer une classe. Est-ce qu'il est vraiment logique, alors que nous sommes si soucieux de la bonne utilisation des crédits de l'Etat, que nous fassions passer des concours à bac+5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à des enfants ou de leur changer les couches ? Je me pose la question, ces personnes ayant la même compétence que si elles étaient par exemple institutrice en CM2.*

**Sur les EPEP :**

**J. Arthuis** : *Comment pourrait-on, en milieu rural, trouver des regroupements entre l'Ecole publique et l'Ecole privée ?*

**X. Darcos** : *Question politique compliquée...*

**G. Longuet** (ex-ministre, sénateur) : *Le RPI [Regroupement Pédagogique Intercommunal ndlr] concentré, avec un établissement public au niveau cantonal me semble acceptable ?*

**X. Darcos** : *Je suis d'accord avec ça, on peut même considérer que la question de l'Ecole a été la première forme d'intercommunalité. (...) Je le répète, j'espère pouvoir dans le premier trimestre qui arrive, faire faire une avancée considérable sur la question de l'Etablissement public du premier degré. Pour ne pas dire une avancée définitive. Du moins je l'espère.*

[http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2008/08Rentree\\_el\\_em\\_Darcos.aspx](http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2008/08Rentree_el_em_Darcos.aspx)

Un rapport propose une maternelle sans maître pour les moins de 3 ans :

« Les taux d'absence des enfants scolarisés à 2 ans varient de 30 % le matin à 70 % l'après-midi, allant jusqu'à 90 % le samedi matin. (...) Cette présence à temps partiel confirme que l'école est, pour les parents, davantage une solution d'accueil et d'adaptation progressive qu'une scolarisation. » Après la charge contre la maternelle de l'inspecteur de l'éducation Julien Dazay au printemps dernier (voir La Lettre n° 588), le rapport de la députée Michèle Tabarot (UMP) sur le développement de l'offre d'accueil de la petite enfance, remis au premier ministre fin juillet, serait-il le coup de grâce contre la scolarisation à 2 ans ? Le document pointe les « insuffisances » de celle qui reste « une composante importante de l'offre globale d'accueil des enfants de moins de 3 ans » (167 559 élèves en 2007, soit 20,9 % des enfants de 2 ans scolarisés). La maternelle apparaît d'abord assez inadaptée à la vie des parents actifs, avec « un nombre de semaines (36 soit 140 jours) largement inférieur à la moyenne des modes d'accueil (224 jours en moyenne) ». Le rapport ajoute qu'« en dépit du bilan positif de la scolarisation à 2 ans, les textes qui rendent prioritaires les ZEP reçoivent une application faible : la majorité de l'accueil à l'école maternelle se fait hors ZEP [6,7 % d'élèves de 2 ans en Seine-Saint-Denis, 64,8 % dans le Finistère, NDLR] ». Michèle Tabarot estime que l'application de la RGPP « pourrait conduire à poursuivre sur la voie de la diminution, voire de la suppression » de la scolarisation à 2 ans, « dans la mesure où cette mission n'est pas une compétence obligatoire ». Reste que « le développement de tout autre mode d'accueil sera plus coûteux pour les finances publiques que le maintien à l'école maternelle », évalué pour 2007 à « 781 millions d'euros ». Michèle Tabarot propose donc une école maternelle sans maître, en créant des jardins d'éveil dans les écoles, payants et encadrés par des éducateurs.

- 11 200 suppressions de postes pour cette rentrée, 13500 à la rentrée prochaine ;
- Suppression des heures de cours du samedi pour les élèves des écoles élémentaires et traitement des difficultés scolaires sous le seul angle du « rabâchage » par des cours supplémentaires (le matin, le midi ou le soir pour les élèves de la moyenne section au cycle 3, pendant les vacances pour les CM1 et les CM2) ;
- Nouveaux programmes « recentrés » sur les maths et le français au mépris des sciences, de l'histoire, de la géo, des arts (application du « socle commun de connaissances »). Programmes qui font appel au par coeur, au détriment de la réflexion ;
- Remise en cause du RASED, dont le ministère assure que « les missions seront assumées par tous les enseignants » avec les fameuses « heures de soutien aux élèves en difficulté ». Cette année, il n'y a pas eu de nomination sur les postes d'adaptation. A court terme, le Rased va être supprimé dans le cadre du budget (8000 postes vont ainsi être récupérés) ;
- Menaces de plus en plus précises sur les maternelles : l'accueil des enfants de deux ans va être abandonné au profit d'un service payant de garde sur les écoles, encadré par des agents municipaux ;
- Fin des instituteurs(-trices)-remplaçants avec le projet de loi Darcos d'un « Droit d'Accueil » pour les élèves par des agents municipaux, en cas d'absence d'un(e) enseignant(e) (congé maladie ou maternité, par exemple) ;
- Licenciement des collègues EVS en fin de contrat. « *Les missions sont pérennes, pas les personnes* » a osé nous affirmer le rectorat de Créteil !

C'est un recul majeur du service public d'éducation :  
**un Service Minimum d'éducation !**  
**La casse du service public d'éducation !**

**GREVE vendredi 19 septembre 2008**  
**Assemblée départementale à 11h00, maison des Syndicats de Créteil**  
**Rassemblement devant l'Inspection académique à partir de 14 heures.**

**POUR UN SERVICE MAXIMUM D'EDUCATION !!**

Le gouvernement veut qu'on fasse « mieux avec moins ». C'est « mieux » en matière d'économie budgétaire et « moins » d'éducation pour nos élèves. Cette logique, c'est celle de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) qui touche également les autres secteurs du service public (impôts, culture, poste, etc.).

L'Inspection académique veut mettre en place, pour la rentrée prochaine, la nouvelle organisation du temps scolaire. Sa volonté est de faire travailler tous les élèves le mercredi matin et de finir les quatre journées à 15 heures 45, afin de prendre en charge les « élèves en difficulté ». Quid des autres enfants, la majorité ?

**Pour cela, les maires du département sont convoqués à une réunion d'information le vendredi 19 septembre 2008, à 14 heures 30, à l'Inspection.**

Nous ne pouvons pas laisser passer une telle arnaque ! Nous savons que seules les économies budgétaires sous tendent ces mesures, l'intérêt des enfants étant complètement mis de côté : qui peut croire que des enfants, déjà saturés par l'école, tiennent trois quarts

d'heures supplémentaires sur les mêmes exercices et les mêmes méthodes ?!

Nous devons montrer notre refus d'entrer dans cette spirale du renoncement pour nos élèves.

Nous nous battons pour :

- \* Les créations de postes à la hauteur des besoins de nos élèves ;
- \* Le maintien de 24 heures d'enseignement pour les élèves et de trois heures de concertation pour les équipes (travail sur projets, synthèses avec le Rased,...) ;
- \* Le retrait des nouveaux programmes ;
- \* Le maintien et la création des postes du Rased nécessaires ;
- \* La titularisation sans condition de concours ni de nationalité de tous les personnels précaires (dont les EVS, les CAE, les CAV, etc.)

Pour se faire entendre d'un gouvernement dont la surdité est la première caractéristique, les journées de grève d'une journée ne suffiront pas. Il faut construire, dans l'unité la plus large possible, un mouvement de grève jusqu'à satisfaction des revendications.

**Luc Ferry, sur « La voix des auditeurs »,  
Europe1, le 2 09 08, à 19 heures 35**

*L'avenir des enfants, c'est aussi la dette publique qu'on laisse pour eux... Derrière les suppressions d'heures, même au primaire, il y a des suppressions de postes.*

Question : *En supprimant le samedi, on fait des économies ?*

Réponse : *Bien sûr !*

Question : *Comment ?*

Réponse : *Là, il faut vraiment être technicien pour le savoir !... Les deux heures pour les élèves en difficulté, les deux heures de soutien, ça permet de supprimer ce qu'on appelle les RASED, c'est-à-dire les réseaux d'aide, de soutien, dans les départements [Il ne connaît même pas la signification du sigle !! NDLR], et ça fait économiser 8000 postes... C'est ça l'enjeu de cette réduction, outre le fait que ça fait plaisir aux parents, ça fait plaisir aux élèves et ça fait plaisir aux professeurs.*

[http://www.europe1.fr/popup/reecoute/\(idconducteur\)/83433/\(idsequence\)/1485](http://www.europe1.fr/popup/reecoute/(idconducteur)/83433/(idsequence)/1485)

## **Loi du 20 août 2008 sur le droit d'accueil des enfants**

*« Art. L. 133-1. - Tout enfant scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire publique ou privée sous contrat est accueilli pendant le temps scolaire pour y suivre les enseignements prévus par les programmes. Il bénéficie gratuitement d'un service d'accueil lorsque ces enseignements ne peuvent lui être délivrés en raison de l'absence imprévisible de son professeur et de l'impossibilité de le remplacer. Il en est de même en cas de grève, dans les conditions prévues aux articles L. 133-3 à L. 133-12. »*

Tous ces propos sont révélateurs de l'état d'esprit dans lequel se trouvent les décideurs pour la construction de leur nouvelle école. Il n'est là question que d'économies, de gestion financière. La logique de l'entreprise est la logique qui prévaut partout, reléguant les enfants et les enseignants au second plan.

Sommes-nous prêts à accepter cette logique ?

Laisserons-nous l'École se faire détruire de cette façon sans essayer de nous battre pour l'améliorer, la rendre plus démocratique ?

Refuser cela implique de rentrer dans la lutte, de ne pas les laisser faire !

Dispensé de timbrage

CRETEIL C.C.

**Créteil  
Sud  
Éducation**

11-13 rue des Archives  
94010 CRETEIL CEDEX

**P**

P R E S S E

D I S T R I B U É E P A R

**LA POSTE** 

Déposé le :  
11 septembre 2008

septembre 2008, supplément 3 au n°76 Prix : 1,5 / abonnement : 15



## **GREVE**

**vendredi 19 septembre 2008**

**Assemblée départementale à 11h00  
Maison des Syndicats de Créteil**

**Rassemblement devant l'Inspection académique à partir de 14 heures.**

**POUR UN SERVICE MAXIMUM D'EDUCATION !!**



SUD Éducation Académie de Créteil Maison des syndicats de Créteil

11-13 rue des Archives - 94010 Créteil cedex

Tel : 01.43.77.33.59 - Fax : 01 43 77 65 58

e-mail : [contact@sudeduccreteil.org](mailto:contact@sudeduccreteil.org)

Site : <http://www.sudeduccreteil.org>

Syndicat affilié à l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Directeur de la publication : Philippe BARRE

Commission Paritaire N° 1210S07631